

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire (no 2) du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le **mardi 16 décembre 2014** à 19h50, au Carrefour Notre-Dame, au 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse.

Présences :

Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale, Jeanne Briand, greffière et Stéphanie Martin, trésorière

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié par la greffière le 9 décembre 2014 à tous les membres du Conseil, même à ceux qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2014-12-360 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017 - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu unanimement d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017, comprenant les projets répartis comme suit :

2015	6 254 210 \$
2016	1 725 224 \$
2017	1 286 000 \$
Total :	9 265 434 \$

Qu'un document explicatif du programme triennal des immobilisations 2015-2016-2017 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, et ce, au lieu et place d'une distribution de porte-à-porte.

ADOPTÉE

PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS

2014-12-361 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu unanimement de lever la séance à 19h55.

ADOPTÉE

Danie Deschênes
Mairesse

M^e Jeanne Briand
Greffière